

Responsabilité élargie du producteur (REP)

Déclaration de ChargePoint relative à la directive DEEE 2012/19/UE, au règlement (UE) 2023/1542 relatif aux piles et accumulateurs, à la directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballages et au règlement (UE) 2025/40

Les équipements électriques et électroniques (EEE), les piles et leurs emballages contiennent des matériaux, des composants et des substances potentiellement dangereux et susceptibles de présenter un risque pour la santé humaine et l'environnement en cas de traitement inadéquat des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), des piles et de leurs emballages. Pour prolonger la durée de vie des EEE et des piles, veuillez suivre les instructions du fabricant.

Les équipements électriques et électroniques ainsi que les piles sont marqués du symbole de la poubelle barrée, indiquant qu'ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ordinaires mais collectés séparément. Si les piles contiennent plus de 0,0005 % de mercure (Hg), 0,002 % de cadmium (Cd) ou 0,004 % de plomb (Pb) (en poids), le symbole chimique correspondant doit être apposé sur la pile.

Les utilisateurs doivent respecter la réglementation locale en matière de recyclage afin de réduire l'impact environnemental négatif lié à l'élimination des DEEE, des piles et des emballages, et d'accroître les possibilités de réutilisation, de recyclage et de valorisation de ces matériaux. Pour faciliter cette démarche, des points de collecte peuvent être mis en place dans votre région. Il incombe aux utilisateurs d'effacer leurs données personnelles de leurs appareils électroniques avant leur mise au rebut.

DEEE* :



Piles :



* La barre sous le bac indique que le produit a été mis sur le marché après le 13 août 2005.

Déclaration de reprise des produits ChargePoint

Vous trouverez ci-dessous les options de recyclage spécifiques à chaque pays pour les produits en fin de vie. Si les options d'élimination locales ne sont pas répertoriées, veuillez contacter ChargePoint à l'adresse chargepoint.recycling@accerio.com. ChargePoint collaborera avec vous pour organiser le traitement écologique du produit.

Informations sur le recyclage des bornes ChargePoint par pays

Autriche

ChargePoint est enregistré auprès de l' Umweltbundesamt en tant que producteur de DEEE et de piles. ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion à l'éco-organisme des producteurs de DEEE et de piles ERA Austria, ainsi qu'à l'éco-organisme d'emballages ARA.

DEEE ménagers et professionnels : Umweltbundesamt 9008391854845

Batteries portables : Umweltbundesamt 9008391854845

Emballage : ARA 23481

Des informations sur les options de retour et de collecte des DEEE en Autriche sont disponibles à l'adresse suivante :

https://secure.umweltbundesamt.at/eras/registerabfrageEAGSammelstelleSearch.do?wfjs_enabled=true

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en Autriche à l'adresse suivante :

<https://secure.umweltbundesamt.at/eras/registerabfrageBATSammelstellenSearch.do>

Des informations sur les options de retour et de collecte des emballages en Autriche sont disponibles sur : <https://www.ara.at/muelltrennung-recycling>

Belgique

ChargePoint est enregistré comme producteur de DEEE ménagers. ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion à l'éco-organisme des producteurs de DEEE, Recupel .

DEEE ménagers : Recupel 946313

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE en Belgique à l'adresse suivante : <https://www.recupel.be/en/find-a-collection-point/>

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en Belgique sur le site : <https://www.bebat.be/en/find-a-collection-point>

Danemark

ChargePoint est enregistré en tant que producteur d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et de piles auprès du Dansk Producentansvar (DPA). ChargePoint s'acquitte de ses obligations en matière de recyclage en adhérant au système de conformité pour les producteurs de DEEE et de piles ERP Denmark APS.

Des informations sur les modalités de reprise et de collecte des DEEE et des piles au Danemark sont disponibles à l'adresse suivante: <https://selfservice.dpa-system.dk/public/search?tab=collection-sites>

"Elektrisk og elektronisk udstyr samt medfølgende batterier indeholder materialer, komponenter og stoffer, der kan være skadelige for menneskers sundhed og for miljøet, hvis affaldet ikke håndteres korrekt. Elektrisk og elektronisk udstyr og batterier er mærket med nedenstående overkrydsede skraldespand. Den symboliserer, at elektrisk og elektronisk udstyr og batterier ikke må bortskaffes sammen med usorteret husholdningsaffald, men skal indsamles særskilt. Nogle batterier er også mærket med den kemiske betegnelse Hg (kviksølv), Cd (cadmium) eller Pb (bly). Dette er særligt skadelige stoffer og det er derfor specielt vigtigt, at disse batterier bliver indsamlet. (Denne er kun nødvendig, hvis batteriet indeholder de pågældende stoffer)

Som slutbruger er det vigtigt, at du afleverer dine udtjente batterier til de ordninger, der er etableret. På denne måde er du med til at sikre, at batterierne genanvendes i overensstemmelse med lovgivningen og ikke unødigt belaster miljøet.

Alle kommuner har etableret indsamlingsordninger, hvor kasseret elektrisk og elektronisk udstyr samt bærbare batterier gratis kan afleveres af borgerne på genbrugsstationer og andre indsamlingssteder eller bliver afhentet direkte fra husholdningerne. Nærmere information kan fås hos kommunens tekniske forvaltning."

France

ChargePoint est enregistré auprès de l'Ademe (Sydrep) en tant que producteur de DEEE et de batteries. ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion à l'éco-organisme des producteurs de DEEE Ecologic pour les équipements électriques et électroniques domestiques, Ecosystem pour les équipements électriques et électroniques professionnels, et Batribox pour les batteries.

DEEE domestiques et professionnels IDU : FR025247_05XSJK

Batteries portables IDU : FR025247_06C0SV

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE en France sont disponibles sur : <https://quefairedemesdechets.fr/>

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en France sur le site : <https://www.batribox.fr/points-de-collecte/>

Allemagne

ChargePoint est enregistré comme producteur de DEEE et de piles auprès de la Stiftung EAR et comme producteur d'emballages auprès du Zentrale Stelle Verpackungsregister . ChargePoint remplit ses obligations de recyclage en proposant la reprise des produits professionnels et en étant adhérent à l'éco-organisme des producteurs de piles GRS Batterien et à l'éco-organisme des producteurs d'emballages Landbell . Les DEEE et piles domestiques peuvent être rapportés dans les points de collecte.

DEEE ménagers et professionnels : Stiftung EAR DE 47349127

Batteries portables : Stiftung EAR DE 52810993

Emballage : Zentrale Stelle Verpackungsregister DE2377223507373

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE ménagers en Allemagne sont disponibles sur les sites suivants : <https://entsorgungsstellen.e-schrott-entsorgen.org/> et <https://www.ear-system.de/ear-verzeichnis/sammel-und-ruecknahmestellen#no-back>

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en Allemagne sont disponibles sur les sites suivants : <http://www.grs-batterien.de/verbraucher/mitmachen.html> et <https://www.stiftung-ear.de/de/startseite>

Irlande

ChargePoint est enregistré auprès de l'Agence irlandaise de protection de l'environnement (EPA) en tant que producteur de DEEE et de piles auprès de The Producer Register Ltd (WRS-Blackbox). ChargePoint remplit ses obligations de recyclage en proposant la reprise des produits professionnels et en adhérant à l'éco-organisme des producteurs de DEEE et de piles domestiques WEEE Ireland.

Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers et professionnels : numéro d'enregistrement PRL IE 3041WB

Batteries portables : Numéro d'enregistrement PRL IE 3041WB

Des informations sur les options de retour et de collecte des DEEE et des piles domestiques en Irlande sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.weeeireland.ie/household-recycling/where-can-i-recycle/>

Italie

ChargePoint est enregistré comme producteur de DEEE auprès du Ministère dell'Ambiente (Registro AEE) et un producteur de batteries auprès du Ministero dell'Ambiente (Registro Pile e Accumulatori). ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion à l'éco-organisme des producteurs de DEEE et de batteries ERP Italy.

DEEE ménagers et professionnels : IT19050000011376

Piles portables : IT19050P00005346

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE en Italie sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.cdcaee.it/centri-di-raccolta-comunali/>

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en Italie sur le site : <https://www.raccogliamopiupile.it/>

Luxembourg

ChargePoint est enregistré comme producteur de batteries auprès de l'EMWELT. ChargePoint remplit ses obligations de recyclage en proposant la reprise des produits professionnels et en étant adhérent à l'éco-organisme des producteurs de batteries Ecobatterien.

Piles portables : B19/00028

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles usagées au Luxembourg sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ecobatterien.lu/en/professional/what-to-do-with-used-batteries-and-accumulators>

Pays-Bas

ChargePoint est enregistré auprès de la Stichting OPEN en tant que producteur de DEEE et de piles . ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion au système de conformité des producteurs de DEEE et de piles de la Stichting OPEN.

DEEE ménagers et professionnels : RL00036541

Piles portables : RL00036541

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE aux Pays-Bas sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.wecycle.nl/inleverpunt-zoeken>

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles aux Pays-Bas à l'adresse suivante : <https://www.legebatterijen.nl/inleveren/waar-inleveren/>

Norvège

ChargePoint est enregistré comme producteur de DEEE auprès de l'EE Register . ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion au système de conformité des producteurs de DEEE ERP Norge AS.

DEEE professionnels et domestiques : NL.956714392B01

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE en Norvège sont disponibles sur les sites suivants : <https://erp-recycling.org/no-no/> ou <https://sortere.no/slikgjordude>

Espagne

ChargePoint est enregistré comme producteur de DEEE auprès du Registro de Aparatos. ChargePoint est une société agréée Electricos y Electrónicos et, en tant que producteur de batteries, est inscrite au Registro de Pilas y Acumuladores . ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion au programme de conformité des producteurs de DEEE et de batteries Recyclia .

DEEE ménagers et professionnels : Numéro RII-AEE 6681- RD. 110/2015

Piles portables : N° REI-RPA 1756- RD. 710/2015

Des informations sur les modalités de retour et de collecte des DEEE en Espagne sont disponibles à l'adresse suivante : <https://punto-limpio.info/>

Vous trouverez des informations sur les modalités de retour et de collecte des piles en Espagne à l'adresse suivante : http://www.ofipilas.es/recogida-ciudadano_B.aspx

Suède

(Naturvårdsverket) en tant que producteur de DEEE . ChargePoint remplit ses obligations de recyclage grâce à son adhésion à l'éco-organisme des producteurs de DEEE, Recipo.

DEEE ménagers et professionnels : Naturvårdsverket 4463

Des informations sur les options de retour et de collecte des DEEE en Suède sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sopor.nu/sortera-och-aatervinn/elavfall/>

Des informations sur les options de retour et de collecte des piles en Suède sont disponibles à l'adresse suivante : <https://sopor.nu/sortera-%C3%A5tervinn/elavfall/batterier/>

Royaume-Uni

ChargePoint est enregistré auprès de l'Agence britannique de l'environnement en tant que producteur de DEEE et de batteries. ChargePoint remplit ses obligations de recyclage en proposant la reprise de ses produits et en étant membre d'Accerio, un organisme de certification des producteurs de DEEE.

DEEE ménagers et professionnels : WEE/MM4348AA/PRO

Batteries portables : BPRN06934

Des informations sur les options de retour et de collecte des DEEE au Royaume-Uni sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.recyclenow.com/recycling-locator>